1. Le pastoralisme, un patrimoine national

Le pastoralisme est un ensemble de sciences et d'arts qui, dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles, concourt :
- à l'amélioration des conditions de vie des pasteurs (objectif social) ;
- à l'augmentation de la rentabilité de l'élevage dans les zones arides (objectif économique) ;
- à l'optimisation de la gestion des ressources naturelles (objectif écologique).

Au Tchad, le pastoralisme est une pratique séculaire, fortement ancrée dans le milieu social, tirant ses racines d'une histoire multimillénaire. Les peintures, les gravures et autres arts rupestres sont là pour en témoigner. Le Tchad peut être considéré comme un véritable foyer de néolithisation. Les vestiges archéologiques attestent que les hommes qui ont vécu dans ce pays ont entamé depuis longtemps la domestication des animaux. Et la mobilité en tant que technique a dû être développée comme un processus d'adaptation aux contraintes multiples liées à l'élevage en zone sahélo-saharienne.

L'élevage de type mobile est le meilleur support du pastoralisme dans un environnement fragile, comme c'est le cas dans toutes les zones arides et semi-arides. La pérennité de l'élevage extensif est donc justifiée dans ces zones. C'est un élevage basé essentiellement sur la gestion flexible des parcours avec des déplacements d'amplitudes variable. Dans ce type d'élevage, les animaux doivent faire face à des conditions particulièrement difficiles, telles que les longues distances de parcours, le déséquilibre alimentaire, l'insuffisance et la mauvaise qualité de l'eau, conditions qui imposent à la fois la flexibilité et la mobilité. Ce mode d'élevage exigé non seulement des qualités de la part de l'animal (rusticité), mais aussi de nombreuses compétences de la part du pasteur (adaptation à un mode de vie particulier).

Toutefois, la littérature scientifique s'accorde à dire que l'élevage mobile est le mieux adapté aux conditions écologiques des zones arides et semi-arides. Il demeure le plus compétitif économiquement car il permet une production maximale au moindre coût (utilisation moindre des facteurs de production), mais il implique un investissement humain considérable, se basant sur le savoir-faire des éleveurs.

2. Enjeux et défis du développement pastoral.

Le développement de l'élevage a été certes au centre des intérêts de l'Etat ces dernières années. C'est pourquoi, le département en charge de l'élevage a multiplié les stratégies et les moyens tendant à accroître la productivité de l'élevage et à améliorer les conditions de vie des éleveurs.

Si ces actions (qui n'ont jusque là touché que les éleveurs sédentaires) ont eu quelques effets encourageants, force est de constater que les éleveurs transhumants et nomades demeurent des éternels oubliés des programmes de développement rural et social. Des efforts sont d'ores et déjà en train d'être déployés et que l'organisation de cet atelier en fait partie.

Décideurs politiques, chercheurs et acteurs de développement rural sont d'avis qu'il faille redéfinir la place de l'élevage et notamment l'élevage mobile en l'inscrivant comme secteur prioritaire dans le cadre de la planification du développement rural. C'est pourquoi, il convient de mieux appréhender la problématique et les enjeux du pastoralisme afin de déployer les moyens susceptibles de relever les défis auxquels il est confronté. Une des propositions idéales est de suivre une politique réaliste, prospective et claire, et une attitude objective et constructive :

- Le développement de l'élevage pastoral doit être placé dans le cadre général du développement humain durable, c'est-à-dire inscrit dans la stratégie de réduction de la pauvreté. L'amélioration des conditions de vie et d'existence de l'éleveur constitue un enjeu de taille qu'il ne faut pas sous-estimer dans toute politique de développement en zones arides.

- Le second enjeu est la prise en compte du développement pastoral dans la politique de décentralisation et du développement local. Le développement à travers la décentralisation signifie avant tout une prise en compte de toutes les communautés locales en tant qu'acteurs et partenaires. Cela signifie aussi que la participation communautaire implique une organisation du pouvoir du niveau central au niveau local. L'élevage mobile ne doit pas être oublié de ce processus complexe qu'est la décentralisation en cours.

- Dans le contexte de la mondialisation et surtout l'avènement de l'économie pétrolière qui, à travers la redistribution des recettes, ainsi que le développement social et des infrastructures qui en résulte, pourrait entraîner des répercussions négatives sur les systèmes de gestion pastorale.

- En tant que mode de vie et de production, le pastoralisme a subi de nos jours des mutations multiples avec une expansion spatiale aboutissant à de nombreux problèmes transfrontaliers. En plus, le développement de l'élevage pastoral ne doit pas perdre de vue les dynamiques internationales à travers les filières, les réglementations en terme sanitaire, les organisations sous-régionales pour lesquelles les producteurs en savent peu de choses.

L'ensemble de ces enjeux nous amène à relever un certain nombre de défis. Il s'agit de jeter les bases s'une réflexion sur l'élaboration d'un Code pastoral, à travers :
- La sécurisation de la pratique pastorale basée sur une gestion flexible et mobile du bétail ;
- La promotion de la production pastorale ;
- La professionnalisation de la filière et des acteurs.

3. Le public visé

Toutes les sensibilités nationales et internationales, à savoir les organisations professionnelles des producteurs ruraux, les organisations non gouvernementales (ONG), les chefs traditionnels, les représentants des différentes confessions religieuses, les projets, les partenaires du

développement, les chercheurs, les techniciens, les hommes politiques, les administrateurs, et autres partenaires extérieurs, sont conviés à ce rendez-vous du donner et du recevoir sur le monde pastoral à l'aube du troisième millénaire.

4. Les objectifs du séminaire

L'objectif général de ce séminaire est de jeter les bases d'un ensemble d'outils d'aide à la décision, susceptibles de promouvoir le développement pastoral.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :
- Identifier les bases scientifico-techniques de la gestion des zones arides par le pastoralisme ;
- Identifier les goulots d'étranglement du pastoralisme ;
- Poser les jalons d'une recherche/action pour le développement social des zones arides ;
- Proposer des stratégies de sécurisation de la pratique pastorale à travers un cadre législatif adapté et la structuration du milieu nomade.

5. Les thèmes abordés

Compte tenu du caractère globale des problématiques et des enjeux du pastoralisme et considérant les dynamiques de changements en cours, ce séminaire consacré au développement pastoral est organisé autour de six thèmes majeurs :

Pastoralisme et gestion des ressources naturelles : il s'agit de traiter du rapport entre l'élevage mobile et les transformations subies par le milieu naturel ;

Economie et pastoralisme : la place de l'économie pastorale dans l'économie nationale et sous-régionale, l'organisation des pasteurs dans une optique d'amélioration de la productivité...sont autant de questions à aborder ;

Développement social et peuple pasteur : dans ce thème, doivent être abordées la santé humaine, la santé animale et l'éducation en milieu nomade et transhumant. La structuration du milieu éleveur en organisation professionnelle est un aspect important qui ne doit être oublié ;

Rapports sociaux et cohabitation : ce thème doit traiter de l'ensemble des questions aux collectivités sociales, les alliances, les échanges, les entraides, la sécurité publique et les conflits ;

Législation et pastoralisme : l'ensemble des règles et pratiques pouvant contribuer à maintenir et à promouvoir la pratique pastorale, doit être abordé. Un accent particulier sera mis sur la démarche réglementaire la mieux adaptée, sur l'apport du droit coutumier et musulman et sur le foncier ;

Décentralisation et pastoralisme : la décentralisation confère un droit de gestion aux collectivités décentralisées. Cependant, le cadre dans lequel sera placé l'espace pastoral intra et extra-collectivité territoriale mérite déjà une attention de la part des spécialistes des questions pastorales.

Chaque thème sera abordé en commençant par un exposé qui résume l'état actuel des connaissances. Ensuite, pour chaque thème, une place importante sera accordée aux expériences du Tchad.

6. Préparation du séminaire

La préparation du séminaire est assurée par deux structures indépendantes mais très complémentaires :

- Le comité technique qui rassemble un certain nombre de compétences scientifiques, techniques et juridiques centralise les contributions, les analyse et produit les actes après séminaire.
- Le comité d'organisation chargé de l'organisation pratique du séminaire.

7. Date du séminaire

Le séminaire se déroulera les 28, 29, 30 juin et 1er juillet 2005 à N'Djaména.

MINISTERE DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL
::::::::::::::::::
ASSOCIATION DES ELEVEURS NOMADES (AEN)

SEMINAIRE

« Enjeux et défis du développement pastoral au Tchad »

Première Annonce

Ce séminaire est organisé sur l'initiative conjointe du Ministère de l'Elevage et de l'Association des Eleveurs avec le concours financier du PSSP/Axe 1 (Convention SCAC 99003500)

Les contributions sont à adresser à l'adresse suivante :
Séminaire sur le pastoralisme
Comité technique
PSSP/Axe 1, N'Djaména
seminairepastoralisme@hotmail.com

Contacts :
Dr Idriss YOSKO (27 42 63)
Dr Frédéric REOUNODJI (27 89 37)
Dr Martin WIESE (52 77 17)